

**Adresse de Monsieur Jean-Louis DEBRE,
Président du Conseil constitutionnel
au Président de la République
à l'occasion de la cérémonie d'investiture
au Palais de l'Elysée le 16 mai 2007.**

Monsieur le Président de la République,

Le 6 mai 2007, au terme du second tour de scrutin de l'élection présidentielle vous avez recueilli 18.983.138 voix, soit la majorité absolue des suffrages exprimés.

Conformément à l'article 7 de notre Constitution, le Conseil constitutionnel vous a donc proclamé, le 10 mai dernier, élu Président de la République.

Monsieur le Président de la République,

A l'issue d'une consultation électorale qui s'est déroulée avec dignité et sérénité, à laquelle ont pris part près de 84% des Français, vous devenez ainsi le sixième Président de la Cinquième République et le vingt-troisième Président de la République française.

A compter de ce jour, et pour la durée de votre mandat, vous incarnez la France, symbolisez la République et représentez l'ensemble des Français.

Permettez-moi de vous adresser nos félicitations et nos vœux sincères de réussite pour votre action et celle du gouvernement que vous désignerez.

Je souhaite que la France, sous votre impulsion, se rassemble autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.